



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 15 septembre 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	03/09/2010
Affichage	03/09/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : **DIVERS 1**

OBJET : **CREATION DE TARIFS
COMMUNAUX**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

NICOLOSO Alain pouvoir à CIRIO Raymond
JALADE Jacques pouvoir à PROREL Alain
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
DAVANTURE Bruno pouvoir à PEYTHIEU Eric
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

Absents-Excusés :

NICOLOSO Alain, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny,
DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, ESCALLIER

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Maurice DUFOUR

La présente délibération vise à compléter la liste de matériels proposés à la location (sonorisation).

La ville possède une sonorisation de marque AUDIOPHONY avec tous les câbles, branchements et accessoires nécessaires à son bon fonctionnement.

Pour formaliser le prêt, il devra être fourni une attestation d'assurance confirmant que le matériel utilisé en intérieur comme à l'extérieur, est assuré contre le vol, la casse et toutes autres dégradations.

Afin de pouvoir proposer cet équipement à la location, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe de la location et les tarifs tels que définis dans le tableau annexé à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 20 SEP. 2010

PROBLÉ LE 20 SEP. 2010

NOTIFIÉ LE

TARIFS LOCATION 2010

Désignation	Qté	Loc / Jour	Montant à assurer
Mini chaine	U	45,00 €	999,00 €
Pied d'enceinte	U	4,50 €	44,90 €
Enceinte acoustique 250 W Audiophony A12	U	14,00 €	169,00 €
Micro HF DMC-32 Audiophony	U	3,50 €	35,00 €
Casque stéréo Phillips	U	3,50 €	35,00 €
Cordon Jack/Jack 3,5 mm Mâle 1m	U	0,30 €	2,90 €
Cordon RCA/RCA mâle noir 0,5 m	U	0,30 €	2,90 €
Antenne pour tuner	U	2,00 €	19,99 €
Câble Péritel	U	0,50 €	5,00 €
Cordon double Jack/Jack mâle 6,5 mm 3 m	U	1,80 €	17,80 €
Cordon pour enceinte Spicon/Spicon 15 m	U	4,50 €	44,90 €
Cordon double RCA/RCA mâle rouge noir 5 m	U	0,40 €	3,90 €
Cordon double RCA/RCA mâle rouge noir 1 m	U	0,30 €	2,90 €
Cordon Jack mâle 6,5 mm + SLR femelle 1 m	U	0,80 €	7,90 €
Enceinte acoustique 400 W Audiophony au sol	U	14,90 €	179,00 €
Rack comprenant 1 double CD, 1 table de mixage, 2 récepteurs de micro HF, 1 tuner FM et 1 ampli stéréo 2 x 150 W	U	131,20 €	1 574,00 €
Ensemble de sonorisation sauf pieds, grosses enceintes et mini chaine	U	208,65 €	2 172,99 €



